

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 749

7 avril 2009

SOMMAIRE

A.B.M. Invest S.A.	35916	International Pharma Labs S.à r.l.	35922
Aclee S.à r.l.	35949	Inter Property Finance	35921
Alexandre Immo International S.A.	35946	Invesco Management N° 1 S.A.	35912
Allgemeine Gesellschaft für Verbriefungen S.A.	35939	KEV Germany Fuhrbergerstrasse S.à r.l.	35906
Apple Luxco 1 S.à r.l.	35950	L2 Special Situations 2 S.à r.l.	35911
Arba Holding S.A.	35913	Levade S.A.	35932
Basic Trademark S.A.	35942	Lincolnwood S.à r.l.	35947
Bavaria (BC) Luxco	35942	Maison Schwerdorff S.à r.l.	35918
Beauritz S.A.	35913	Manuella Shipping S.A.	35915
Boxtel S.A.	35940	Monterey Capital I Sàrl	35908
Casual International S.A.	35940	MSREF Danube Lux Holding II S.à r.l.	35948
Catleya S.A.	35920	Naxis	35933
Colaya Holding S.A.	35941	NG Luxembourg 5 S.à r.l.	35933
Continental Investments S.A.	35941	Norwick Holding S.A.	35949
Decapterus S.à r.l.	35908	Old Lane Luxembourg Master Fund S.à r.l.	35942
DJE Investment S.A.	35912	Old Lane Management Luxembourg	35947
Dubelair S.A.	35945	Procter & Gamble International Funding SCA	35916
Ecological Development S.A.	35933	Quinet s.à r.l.	35932
Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l.	35918	Rank Investments S.A.	35914
Erea Concept S.A.	35907	Reybier Développement S.A.	35910
Esselte Group Holdings (Luxembourg) S.A.	35946	RML Franchising S.à r.l.	35914
Etini Invest S.A.	35939	Sepan Corp S.à r.l.	35950
Euro Conseil	35922	Timaco S.A.	35944
Europa Radium S.à r.l.	35948	Turkey MENA Properties III S.à r.l.	35943
European Property Promotion S.A.	35922	Veltro S.A.	35939
F&C Portfolios Fund	35952	Veltro S.A.	35941
Financière Duc S.A.	35915	Veltro S.A.	35943
Flunor S.à r.l.	35949	Veltro S.A.	35944
Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl	35938	Video Parc International S.A.	35909
Hill Publishing	35921	Vie Groupe S.A.	35909
Holding de Développement Immobilier S.A.	35950	Vintage Holdings S.à r.l.	35911
IN Holdings I S.à r.l.	35945	Vintage Investments S.à r.l.	35910
Inimm Due S.à r.l.	35947	Vodafone Global BV Luxembourg Branch	35906
Inimm Due Sub S.à r.l.	35948		

KEV Germany Fuhrbergerstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 130.841.

Le Bilan au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/03/2009.

Jorge Perez Lozano / Polyxeni Kotoula.

Référence de publication: 2009038887/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05887. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Vodafone Global BV Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 145.206.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Extract

The directors of Vodafone Global BV, a private company with limited liability under the laws of the Netherlands and having its registered office address at (2909 LC) Capelle aan den IJssel, the Netherlands, Rivium Quadrant 173 and registered with the trade register of the Chamber of Commerce for Rotterdam under number 24455224 (hereafter the "Company"), have by a decision of 06 March 2009 decided to open a branch of the Company in Luxembourg.

1. Name of the branch. Vodafone Global BV Luxembourg Branch

2. Address of the branch. 15, rue Edward Steichen L- 2540 Luxembourg

3. Business activities (purpose) of the branch. The purpose of the branch will be the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manners as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio. The branch may grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the Vodafone Group of companies.

The purpose of the branch will also be to manage its investments in Vodafone Global S.à r.l. and facilitate that company's role as the primary source of loan funding for Vodafone Group's non-Luxembourg operations.

4. Persons authorized to represent the Company. The following persons are the legal representatives of the Company:

- Erik Antonius Jacobus de Rijk, Director, born on 5 March 1960 in 's-Gravenhage, the Netherlands, residing professionally in Rotterdam at (2909 LC) Capelle aan den IJssel, the Netherlands, Rivium Quadrant 173; and,
- Michael Ludovicus Josephus Maria Heere, Director, born on 11 December 1962 in Breda, the Netherlands, residing professionally in Rotterdam at (2909 LC) Capelle aan den IJssel, the Netherlands, Rivium Quadrant 173.

5. Manager (permanent representative) of the branch. Ms. Sarah Dumoulin, born on 25 December 1979 in Arlon, Belgium, residing at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, has been appointed as manager (permanent representative) of the branch. Ms. Sarah Dumoulin is empowered to act by her sole signature for all acts which fall within the daily management of the Luxembourg branch.

Follows the French translation of the foregoing text:

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Extrait

Il résulte d'une décision du 6 mars 2009 des administrateurs de Vodafone Global B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais ayant son siège social à (2909 LC) Capelle aan den IJssel, Pays-Bas, Rivium Quadrant 173, et enregistrée au Registre de commerce de Rotterdam sous le numéro de société 24455224 (ci-après la "Société"), que la Société a décidé d'ouvrir une succursale de la Société au Luxembourg.

1. Dénomination de la succursale. Vodafone Global BV Luxembourg Branch

2. Adresse de la succursale. 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg

3. Objet de la succursale. L'objet de la succursale est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, au Luxembourg et dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autre manière de valeurs

mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La succursale peut accorder des prêts ou assister de toute autre manière les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui fait partie du groupe de sociétés Vodafone.

L'objet de la succursale est aussi de gérer ses investissements dans Vodafone Global S.à r.l et de faciliter le rôle de ladite société en tant que source principale de prêts pour les opérations non-luxembourgeoise du groupe Vodafone.

4. Personnes habilitées à représenter la Société. Les personnes suivantes sont les représentants légaux de la Société:

- Erik Antonius Jacobus de Rijk, gérant, né le 5 mars 1960 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement à (2909 LC) Capelle aan den IJssel, Pays-Bas, Rivium Quadrant 173; et,

- Michael Ludovicus Josephus Maria Heere, gérant, né le 11 December 1962 à Breda, Pays-Bas, demeurant professionnellement à (2909 LC) Capelle aan den IJssel, Pays-Bas, Rivium Quadrant 173.

5. Gérant (représentant permanent) de la succursale. Mme Sarah Dumoulin, née le 25 December 1979 à Arlon, Belgique, demeurant au 15 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant (représentant permanent) de la succursale. Mme Dumoulin est habilitée à agir par sa seule signature pour tous les actes qui relèvent de la gestion journalière de la succursale luxembourgeoise.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Vodafone Global BV Luxembourg Branch

Signature

Référence de publication: 2009036643/250/63.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03555. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Erea Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 135.773.

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EREA CONCEPT S.A.", ayant son siège social à L-1461 Luxembourg, 35, rue d'Eich, R.C.S. Luxembourg section B numéro 135.773, constituée suivant acte reçu le 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 480 du 25 février 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe GREISCH, architecte, demeurant à B-4031 Angleur, rue de la Belle Jardinière, n° 260a.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Michel GEROME, ingénieur et administrateur de sociétés, demeurant à Le Caire, Egypte, 27 road 263 New Maadi.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian KELDERS, administrateur de sociétés, demeurant à L-7473 Schoenfels, Kremesch-Oicht, n° 20.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont présentes à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de L-1461 Luxembourg, 35, rue d'Eich à L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle "in den Allern", 7.

2.- Modification afférente des statuts.

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1461 Luxembourg, 35, rue d'Eich à L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle "in den Allern", 7, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. 1^{re} phrase. Le siège social de la société est établi à Troisvierges."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. GREISCH, J-M. GEROME, C. KELDERS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 février 2009. Relation: LAC/2009/3782. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme à l'original.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009038911/211/45.

(090044374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Decapterus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.331.

Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 9 mars 2009, que

- Monsieur Gisli Thor Reynisson a transféré ses 6663 parts sociales
- Monsieur Jon Thor Hjaltason a transféré ses 2224 parts sociales
- Monsieur Bjarni Gunnarsson a transféré ses 2224 parts sociales
- Monsieur Daumants Vitols a transféré ses 1389 parts sociales

à

- Dewey S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 144.332

Depuis lors Dewey S.à r.l., l'associé unique de la Société détient 12.500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Decapterus S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009038468/250/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Monterey Capital I Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.050,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.246.

Extrait suite à la cession de parts sociales

1. Il résulte d'un premier acte sous seing privé en date du 10 février 2009 que:

Terra Firma Investments (GP) Ltd., une limited liability company constituée selon les lois de Guernsey, ayant son siège social au First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernsey GY1 6 HJ, agissant en sa qualité de general partner de Terra Firma Capital Partners I L.P., un limited partnership de droit anglais ayant son siège social au 2 More London Riverside, London SE1 2AP, Royaume Uni, enregistré au Register of England and Wales sous le numéro LP008049, a transféré avec effet au 11 février 2009, 3.002 parts sociales qu'il détenait dans la Société, à Monterey Holdings I Sàrl,

une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 41 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.057.

2. Il résulte d'un second acte sous seing privé en date du 10 février 2009 que:

Monterey Holdings I Sàrl, telle que décrite ci-dessus, a transféré avec effet au 12 février 2009, 3.002 parts sociales qu'elle détenait dans la Société, à Deutsche Annington Immobilien GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung de droit allemand, ayant son siège social au Gladbecker Straße 3, D-40474 Düsseldorf, Allemagne, enregistrée au Registre de commerce de Düsseldorf sous le numéro HRB 41246.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009038983/1035/29.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Vie Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 92.012.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 mars 2009*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Antonio Pennino, employé privé, né le 21 avril 1964 à Naples (Italie), demeurant 7, Piazza A. Matteotti, I-80122 Naples (Italie), administrateur;

M. Vincenzo Piccione, employé privé, né le 18 décembre 1944 à Atripalda (Italie), demeurant 15 Salita del Casale I-80122 Naples (Italie), administrateur;

Mme Isabella Tagliamonte, employée privée, née le 6 mars 1961 à Rome (Italie), demeurant 15 Salita del Casale I-80122 Naples (Italie), administrateur;

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009038469/24/28.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04445. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Video Parc International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 73.413.

—
*Extrait du Procès-verbal à l'Assemblée Générale
Ordinaire tenue de façon Extraordinaire au siège social le 23/01/2009*

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale, d'une part, accepte la démission de la fonction d'Administrateur de Monsieur Pierre HOFFMANN, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, avec effet immédiat; d'autre part, l'Assemblée Générale décide de diminuer le nombre d'administrateurs de quatre à trois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VIDEO PARC INTERNATIONAL S.A.
Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009038477/565/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2009, réf. LSO-DB03117. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Reybier Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.947.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société REYBIER DEVELOPPEMENT S.A. qui s'est tenue en date du 1^{er} mars 2009

Il a été décidé ce qui suit:

- Le Conseil d'Administration approuve la démission de Monsieur Serge Tabery en sa qualité d'administrateur de la Société et décide de coopter en remplacement Madame Natacha Steuermann, avocat, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L - 1142 Luxembourg.

- Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

- Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Groupe A

- Madame Véronique Wauthier

- Madame Natacha Steuermann

Groupe B

- Monsieur Michel Reybier

- Monsieur Gilles Frachon

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2009038807/322/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05339. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Vintage Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.110.

—
*Extrait des résolutions prises
par l'associée unique en date du 24 février 2009*

1. M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Christine SCHWEITZER a démissionné de son mandat de gérante.

3. M. Jean-Marc DELMOTTE, administrateur de sociétés, né à Bousbecque (France), le 12 novembre 1965, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4. M. Michel JENTGES, administrateur de sociétés, né à Saint-Mard (Belgique), le 29 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 2.3.2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Vintage Investments S.à r.l.*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009038470/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

L2 Special Situations 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 129.534.

Die Unterzeichnerin

L1 COMMERCIAL (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

R.C. B 128.940 Luxembourg

11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

Vertreten durch den alleinigen Geschäftsführer

Hermann von Sachsen, Schlüterstraße, 31, D-10629 Berlin

erklärt hiermit, dass die Geschäftsanteile der

L2 Special Situations 2 S.à.r.l.

(ehemals L1 CO (LUX) 10 S.à.r.l.)

R.C. B 129.534 Luxembourg

3, rue Nicolas Adames

L-1114 Luxembourg

nicht an die L2H SPECIAL SITUATIONS LIMITED abgetreten wurden. Deposiert am 14 April 2008, numéro dépôt L080054894.

Zwischen der L2H SPECIAL SITUATIONS LIMITED und der Unterzeichnerin ist kein entsprechender Kauf- bzw. Abtretungsvertrag zustande gekommen. Die Übertragung der Geschäftsanteile ist gescheitert. Das Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg stimmt damit nicht mit der wahren Rechtslage überein.

Luxembourg, den 27.02.2009.

L1 COMMERCIAL (LUXEMBOURG) S.à.r.l

Hermann von Sachsen

Geschäftsführer

Référence de publication: 2009038743/1215/30.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Vintage Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.833.

*Extrait des décisions prises
par l'associée unique en date du 23 février 2009*

1. M. Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. Claude CRAUSER a démissionné de son mandat de gérant.
3. M. Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
4. M. Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 2.3.2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Vintage Holdings S.à r.l.*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009038471/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00939. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

DJE Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 90.412.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der DJE Investment S.A.

Die Ordentliche Generalversammlung vom 17. März 2009 der DJE Investment S.A. hat folgende Beschlüsse gefasst:

4.) Zur Wahl - bzw. Wiederwahl des Verwaltungsrates stellen sich:

Herr Dr. Jens Ehrhardt (Vorsitzender)
Herr Dr. Ulrich Kaffarnik (stellv. Vorsitzender)
Herr Peter Schmitz (Mitglied)
Herr Jan Ehrhardt (Mitglied)
Herr Eberhard Weinberger (Mitglied)
Herr Julien Zimmer (Mitglied)
Herr Bernhard Singer (Mitglied)

Alle Herren mit Geschäftsadresse 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 in den Verwaltungsrat gewählt.

Herr Josef Koppers und Herr Stefan Schneider sind in der Verwaltungsratssitzung am 13. November 2008 aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, Dr. Wollert - Dr. Eimendorff S.à r.l., als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung wieder zu wählen.

Luxemburg, 17. März 2009.

DZ BANK International S.A.

Für DJE Investment S.A.

V. Augsdorfer / U. Juchem

Référence de publication: 2009038843/1367/30.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05257. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Invesco Management N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 91.880.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale
des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 27 février 2009*

1. Le mandat d'administrateur de catégorie B de Monsieur Carl SPEECKE venu à échéance n'a pas été renouvelé.
2. Monsieur Cédric BRADFER, administrateur de sociétés, né à Chambéry (France), le 2 août 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
3. Madame Susana NEREU DE OLIVEIRA RIBEIRO NUNES a été renouvelée dans son mandat d'administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
4. Madame Idalina GUEDES DE MELO MARTINS a été renouvelée dans son mandat d'administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

5. La société anonyme Deloitte S.A. a été renouvelée dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

6. Monsieur Benoît NASR a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Luxembourg, le 3.3.2009.

Pour extrait sincère et conforme
INVESCO MANAGEMENT N° 1 S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009038472/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2009, réf. LSO-DC02529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Beauritz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 84.264.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 16 février 2009

1. Monsieur Hans DE GRAAF a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. Madame Nancy BLEUMER a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. Monsieur Ewald VAN WEES a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. Le mandat de commissaire aux comptes venu à échéance de la société à responsabilité limitée ELPERS & Co Réviseurs d'entreprises S.à r.l. n'a pas été renouvelé.

5. La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B no 96 848, avec siège à L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour BEAURITZ S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009038825/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04667. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Arba Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 30.879.

Par décision de l'Assemblée Générale ordinaire et du Conseil d'Administration en date du 1^{er} avril 2008 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010:

- EURAUDIT S.A.R.L., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, commissaire.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009038473/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02173. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Rank Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.218.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2009

- Le mandat d'administrateur de la société EDIFAC S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat d'administrateur de la société EDIFAC S.A. est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2014.

Conformément à la Loi du 25 août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au Mémorial, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N° 152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008: Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

- Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.à.R.L. (anc. TRUSTAUDIT S.A.) vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.à.R.L, Commissaire aux Comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2014.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour la démission de:

Catherine GUFFANTI, comptable, née le 20 janvier 1963 à Longwy (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de Mme Catherine GUFFANTI:

M. Michael ZERBIB, directeur de sociétés, né le 6 juin 1971 à Pantin (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009038742/1022/40.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

RML Franchising S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2433 Luxembourg, 4, rue Nicolas Rollinger.

R.C.S. Luxembourg B 133.177.

—
*Extrait des délibérations
de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2009*

Aux termes d'une cession de parts datée du 11 décembre 2008, la répartition du capital est dorénavant la suivante:

S.J. Investment S.A., inscrite au Registre de Commerce Luxembourg sous le numéro B 132.980.

Etablie et ayant son siège social à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nicolas Rollinger 80 parts

Sylvie JACQUES, née le 22 juin 1966 à F-08090 Montcy Notre Dame (France).

Demeurant professionnellement à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nicolas Rollinger 20 parts

Total 100 parts

35915

Première résolution

Les associés décident de prendre acte de la démission de Madame Sylvie JACQUES avec effet au 9 mars 2009 de sa fonction de gérante de la société.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveau gérant avec effet au 9 mars 2009 pour une durée indéterminée: Monsieur Piero MAZZONZELLI, cadre, né le 7 juillet 1964 à Novara (Italie), demeurant professionnellement à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nicolas Rollinger.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Monsieur Frédéric DEFLORENNE

Référence de publication: 2009038475/5863/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05150. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Financière Duc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 76.835.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société FINANCIERE DUC S.A. qui s'est tenue en date du 1^{er} mars 2009.

Il a été décidé ce qui suit:

- Le Conseil d'Administration approuve la démission de Monsieur Gregory Guissard en sa qualité d'administrateur de groupe B de la Société et décide de coopter en remplacement Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L -1142 Luxembourg.

- Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011.

- Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Groupe A

Monsieur Frédéric Doulcet

Monsieur François Gontier

Groupe B

Madame Véronique Wauthier

Monsieur Didier Schönberger

Madame Cristina Floroiu

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2009038806/322/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05338. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Manuella Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 55.857.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 26 janvier 2009 que:

- Monsieur Joris DEKEYSER, administrateur de sociétés, demeurant à B-9051 St-Denijs-Westrem, Hubert Malfaitlaan 13 (Belgique), Monsieur Henricus HOORNAERT, gérant de sociétés, demeurant à NL-4511 DA Breskens, Port Scaldis 1-12 (Pays-Bas) et la société Southern Ship Management B.V., ayant son siège social à NL-4551 MC Sas Van Gent, Wer-

venweg 1 (Pays-Bas), ont été reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs de la société, leurs mandats étant venus à expiration.

- Est nommé représentant permanent de la société Southern Ship Management B.V., Monsieur Henricus Hoornaert.
- la société BDO Compagnie Fiduciaire S.A., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle a été réélue aux fonctions de commissaire de comptes.
- Le mandat du commissaire aux comptes porte également sur les bilans au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'administration tenu en date du 26 janvier 2009 que:

- Monsieur Joris DEKEYSER, administrateur de sociétés, demeurant à B-9051 St-Denijs-Westrem et Monsieur Henricus HOORNAERT, gérant de sociétés, demeurant à NL-4511 DA Breskens, Port Scaldis 1-12 (Pays-Bas), ont été réélus aux fonctions d'administrateurs-délégués de la société.
 - Monsieur Joris DEKEYSER et Monsieur Henricus HOORNAERT disposeront d'un pouvoir de signature individuelle dans les limites de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009038772/317/35.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03880. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Procter & Gamble International Funding SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.825.

EXTRAIT

La société prend acte du changement d'adresse de l'associé commandité gérant Procter & Gamble International Finance Funding General Management SARL dont le siège social est transféré au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à compter du 23 juillet 2007.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Pour Procter & Gamble International Funding SCA

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009038479/2948/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04661. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

A.B.M. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 37.156.

DISSOLUTION

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "A.B.M. INVEST S.A.", avec siège social au 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 37.156, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer, alors de résidence à Capellen, en date du 4 juin 1991 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en 1991 numéro 748 page 21002. Les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé dans le cadre de la conversion par les sociétés commerciales

de leur capital en euros, en date du 27 décembre 2006 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1293 du 6 septembre 2002 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo FISCHBACH, commerçant, demeurant à Strassen et qui se désigne comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur René SCHMITZ, demeurant à Harlange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 32.226,16 (trente deux mille deux cent vingt-six euros seize cents) représenté par 260 (deux cents soixante) actions sans désignation de valeur nominale;

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- L'activité de la Société ayant cessée, dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat, mise en liquidation et désignation en qualité de liquidateurs de la Société de Messieurs René Schmitz et Carlo Fischbach.

- Fixation à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et tenue immédiatement de l'une après l'autre.

- Déclaration par tous les actionnaires d'avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société, que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, lesdits actionnaires assument irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti entre ces derniers.

- Approbation du rapport du liquidateur.

- Nomination en qualité de commissaire à la liquidation Arend Consult S.à r.l. à qui est confié la mission de faire le rapport sur la situation comptable.

- Approbation des comptes de liquidation et décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Arend Consult S. à r.l., pour ses travaux de contrôle effectués ce jour.

- Fixation et tenue immédiate de la troisième assemblée

- Décharge à tous les administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes de la Société, prononciation de la clôture de la liquidation et constatation que la Société a définitivement cessé d'exister.

- Conservation des documents de la société dissoute pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

III.- Que tous les actionnaires de la Société présents et représentés, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, à savoir 260 actions est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

L'activité de la Société ayant cessée, l'assemblée prononce par la présente la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateurs de la Société Messieurs René Schmitz et Carlo Fischbach, précités.

L'assemblée déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

Tous les actionnaires, présents ou représentés en vertu de procurations comme mentionné ci-avant, représentant l'intégralité du capital social déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requièrent du notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, ils déclarent que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, lesdits actionnaires assument irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti entre ces derniers.

Après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur, l'assemblée approuve ledit rapport, qui, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Est nommé en qualité de commissaire à la liquidation AREND CONSULT S. à r.l. située au 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch à qui est confié la mission de faire le rapport sur la situation comptable.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'assemblée en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à AREND CONSULT S. à r.l., prénommée, pour ses travaux de contrôle effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'assemblée, constituée en troisième assemblée, donne décharge à tous les administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes de la Société, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Carlo Fischbach, René Schmitz, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC / 2008 / 52468. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009039740/202/91.

(090045290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

Maison Schwerdorff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee.

R.C.S. Luxembourg B 102.599.

Gesellschafterbeschluss

Der einzige Gesellschafter der Maison Schwerdorff S.à r.l., Herr Thomas Enderlein, geb. am 14.03.1959 wohnhaft Waldstraße, 47, D-66589 Merchweiler beschließt hiermit

seine Geschäftsanteile an der obigen Gesellschaft, aufgeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile mit einem Nennwert von je einhundert (100,-) Euro,

an die dies annehmende Frau Roswitha Lenhart, geb. Rheinheimer, geb. am 22.09.1958, wohnhaft in 10A, Wisswee, L-5441 Schengen, zu übertragen.

Luxembourg, den 15.12.2008

Thomas Enderlein / Roswitha Lenhart geb. Rheinheimer

Der Übertrager / Die Übernehmerin

Référence de publication: 2009038480/9992/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05543. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Equiniti Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.721.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth of September.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- "EQUINITI (CAYMAN) LIMITED", a limited liability company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered at the Registrar of Companies under number 192054,

here represented by Mrs. Linda Korpel, maitre en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 25 September 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Equiniti Group (Luxembourg) S.à.r.l.", (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with its registered office at 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 129.721, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 3 July 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations dated 27 August 2007 (number 1808, page 86772) (the "Mémorial C"), and whose bylaws have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on July 18, 2007, not yet published.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to convert the Company's share capital from EUR to GBP, at the exchange rate as of 24 September 2007, being EUR 1 = GBP 0.6969, with effect as of 26 September 2007 so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is replaced by a share capital of eight thousand seven hundred and ten Sterling pounds (GBP 8,710.-) represented by eight thousand seven hundred and ten (8,710) shares having a nominal value of one Sterling pound (GBP 1.-) each, while one Sterling pound and twenty-five pence (GBP 1.25) are allocated to the share premium account of the Company as a result of such conversion.

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend the first paragraph article 6 of the Company's Articles of Association, which shall be read as follows:

" **Art. 6. (1st paragraph).** The Company's share capital has a subscribed share capital of eight thousand seven hundred and ten Sterling pounds (GBP 8,710.-), divided into eight thousand seven hundred and ten (8,710) shares with a par value of one Sterling pound (GBP 1.-) each (the "Shares")."

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"EQUINITI (CAYMAN) LIMITED", une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège au M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Caïmans, et immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro 192054, ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 septembre 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Equiniti Group (Luxembourg) S.à.r.l.", (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.721, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 août 2007 (numéro 1808, page 86772) (le "Mémorial C") et dont les statuts ont modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juillet 2007, non encore publié.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital de la Société de EUR au GBP au taux de change du 24 septembre 2007, étant de EUR 1 = GBP 0,6969.-, avec effet au 26 septembre 2007, de sorte que le capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) soit remplacé par un capital social de huit mille sept cent dix Livres sterling (GBP 8.710.-) représenté par huit mille sept cent dix (8.710) parts sociales d'une Livre sterling (GBP 1.-) chacune alors qu'une Livre Sterling et vingt-cinq pence (GBP 1.25,-) est alloué au compte de prime d'émission de la Société à la suite de cette conversion.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société qui doit désormais être lu comme suit:

Art. 6 (1^{er} alinéa). "La Société a un capital souscrit de huit mille sept cent dix Livres sterling (GBP 8.710,-), représenté par huit mille sept cent dix (8.710) parts sociales, ayant une valeur nominale d'une Livre sterling (GBP 1,-) chacune (les "Parts Sociales")."

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} octobre 2007. Relation: EAC/2007/11838. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 octobre 2007.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009039298/239/89.

(090044828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

Catleya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 71.028.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu à Luxembourg le 31 décembre 2008*

L'Assemblée a décidé à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de clôturer la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Deuxième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans auprès de la société SGG S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 412F, ROUTE D'ESCH, L-1030 LUXEMBOURG, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 65.906.

Troisième résolution

Les avoirs restants, capital et comptes courants actionnaires de la Société seront remis aux actionnaires, après déduction des frais à la charge de la Société survenant après sa liquidation en proportion de leurs participations dans le capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Pour Catleya S.A.

SGG S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009038878/795/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Hill Publishing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 105.191.

—
*Extrait des résolutions adoptées
par les associés de la Société en date du 6 mars 2009*

- La démission de South Management Limited, avec siège social au Trust Company Complex, Ajeltake Road, Majuro, MH 96960, Marshall Islands, en tant que gérant administratif est acceptée avec effet immédiat.

- Centurion Europe, s.à r.l., avec siège social au 2, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, RCS: B 129.104 est nommée gérant administratif avec effet immédiat.

- Est confirmé le transfert du siège social du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 4 rue Dicks, L-1417 Luxembourg à partir du 6 mars 2009, et la cessation du contrat de domiciliation conclu entre la Société et Crown Corporate Services, s.à r.l. (RCS Luxembourg B 77.027) résultant de ce transfert de siège.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Pour extrait conforme
Crown Corporate Services
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2009038483/2249/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Inter Property Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.116.

—
Il résulte des transferts de parts sociales en date du 9 mars 2009 que:

a) De Waulf and Hanssen Capital Management LLC avec siège social au Main Street, Charlestown, Nevis
a transféré 500 parts sociales

à Centurion Nominees Limited, C/-Marcus Diprose, The Business Hub, 1209 Hinemaru Street, Rotoroa, Nouvelle-Zélande (Registre de Commerce no 1790299), et

b) Timkin Holdings LLC avec siège social au Main Street, Charlestown, Nevis
a transféré 500 parts sociales

à Centurion Nominees Limited, C/-Marcus Diprose, The Business Hub, 1209 Hinemaru Street, Rotoroa, Nouvelle-Zélande (Registre de Commerce no 1790299).

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009038484/2249/24.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04160. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Euro Conseil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 25.682.

European Property Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 31.685.

—
CLÔTURES DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 10 juillet 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée EURO CONSEIL S.à.r.l., en liquidation volontaire, avec siège social à L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme

Nadine CAMBONIE

Le liquidateur

Par jugement rendu en date du 10 juillet 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme EUROPEAN PROPERTY PROMOTION S.A. avec siège social à L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme

Nadine CAMBONIE

Le liquidateur

Référence de publication: 2009039237/321/30.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05585. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05587. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

(090045153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

International Pharma Labs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.335.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirteenth day of March.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CABINET HOLDING LTD., an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at CITCO Trustees (Cayman) Limited, PO Box 31106 SMB, Windward 1, 2nd Floor, Regatta Office Park, West Bay Road, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number CC-200348,

hereby represented by Mr Regis Galiotto, private employee, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on February 27, 2009.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "International Pharma Labs S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg

and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may engage in the production, purchase, sale and distribution of pharmaceutical products, to the extent such activities are exercised outside of the territory of The Grand Duchy of Luxembourg.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is set at twenty-two thousand United States Dollars (USD 22,000), represented by twenty-two thousand (22,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per share.

6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one (1) or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which shall set the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.

Art. 9. Sole manager. The provisions of this article 9 shall only be applicable if, and only for so long as the Company is managed by a sole manager.

9.1. Any reference in the Articles to the Board or the managers shall be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder. The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.

12.1 The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The shareholders shall appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

Subscription and Payment

CABINET HOLDING LTD., prenamed and represented as stated above, subscribes to the twenty-two thousand (22,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in the amount of twenty-two thousand United States Dollars (USD 22,000).

The amount of twenty two thousand United States Dollars (USD 22,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

35927

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand one hundred Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

Ricardo RODRIGUEZ, company manager, born in Cuba on October 7, 1952, with professional address at Southern Cross Group, LLC 41, West Putnam Avenue, 2nd Floor, Greenwich, CT 08630, United States of America.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Matthijs BOGERS, companies' director, born in Amsterdam (The Netherlands) on November 24, 1966, with professional address at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Julien FRANCOIS, private employee, born in Messancy (Belgium) on June 18, 1976, with professional address at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 47, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize mars,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

CABINET HOLDING LTD., une société à responsabilité limitée exonérée constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à CITCO Trustees (Cayman) Limited, PO Box 31106 SMB, Windward 1, 2nd Floor, Regatta Office Park, West Bay Road, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro CC-200348,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 février 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "International Pharma Labs S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités prévues pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente/le transfert, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière et, le cas échéant, vendre, transférer ou céder tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut s'engager dans la production, l'achat, la vente et la distribution de produits pharmaceutiques, dans la mesure où ces activités sont exercées hors du territoire du Grand Duché de Luxembourg.

3.5. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille dollars américains (USD 22.000), représenté par vingt-deux mille (22.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités prévues pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société sera gérée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social défini à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques par une résolution du Conseil.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, se trouve à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Les dispositions de cet article 9 ne s'appliquent que si, et que pour autant que, la Société est gérée par un gérant unique.

9.1. Toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) au cas où le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Lorsque des résolutions sont à adopter par Résolutions Circulaires des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre sera envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions

Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique. Les dispositions de cet article 12 ne s'appliquent que si, et que pour autant que, la Société a un associé unique.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année le troisième mardi de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et détermineront leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes/ réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2009.

Souscription et Libération

CABINET HOLDING LTD., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit aux vingt-deux mille (22.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-deux mille dollars américains (USD 22.000).

Le montant de vingt-deux mille dollars américains (USD 22.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ deux mille cent Euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

Ricardo RODRIGUEZ, gérant de sociétés, né à Cuba le 7 octobre 1952, ayant son adresse professionnelle à Southern Cross Group, LLC, 41 West Putnam Avenue, 2nd Floor, Greenwich, CT 08630, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Matthijs BOGERS, administrateur de sociétés, né à Amsterdam (les Pays-Bas) le 24 novembre 1966, ayant son adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et

- Julien FRANCOIS, employé privé, né à Messancy (Belgique) le 18 juin 1976, ayant son adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu au mandataire de la partie comparante et signé par ce dernier avec le notaire instrumentant.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2009. Relation: LAC/2009/10362. Reçu: soixante quinze euros (75 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembuorg, le 20 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009039692/211/524.

(090045568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

Quinet s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 6, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.247.

Extrait du P.V. de l'Assemblée générale extraordinaire du 01.12.08

L'Associé unique, Monsieur Fernand QUINET, décide de nommer au 01.12.08, en qualité de gérant technique de la S. à r.l. QUINET, préqualifiée, Monsieur Serge QUINET, domicilié à B-6600 BASTOGNE, Chaussée d'Arlon 54 bte A.

Monsieur Serge QUINET remplacera à ce poste Monsieur Francis LEJEUNE, domicilié à B-6849 LONGLIER-NEUF-CHATEAU, La Massoquièrre, 19, qui a remis sa démission au 1^{er} juillet 2008.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martelange, le 1^{er} décembre 2008.

Fernand QUINET.

Référence de publication: 2009038485/2319/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Levade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 131.460.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration
de la société tenu au siège social de la société le 3 mars 2009*

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 67.895, avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2008.

A Luxembourg, le 9 mars 2009.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009038493/536/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Ecological Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3390 Peppange, 6, rue Kirchwois.
R.C.S. Luxembourg B 84.930.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009038618/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05622. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Naxis, Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 73, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 125.515.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue à la date du 18 mars 2009 à 9.00 heures, que les actionnaires ont

- décidé de remplacer l'administrateur Pascal BARBIER actuellement en fonction par Mademoiselle Sabrina NGUYEN VAN, Economiste, née le 27.02.85 à Hayange, avec adresse professionnelle au 73, rue de Hollerich, L-1741 qui terminera le mandat de son prédécesseur

- décidé de remplacer le Commissaire aux comptes la société CCI S.A. actuellement en fonction par la société MEDIUS, RCS Luxembourg n° B 143.452, avec siège social au 73, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.03.2009.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2009038486/9724/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06155. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

NG Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 103.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.901.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of February.

Before Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

NG Luxembourg Holdings Limited, a company governed by the laws of England, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom and registered under number 5284989,

hereby represented by Me Tom LOESCH, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 23 February 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 5 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by

the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.901, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) dated 12 October 2006, published on 28 November 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2224 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich (Grand Duchy of Luxembourg) on 17 March 2008, published on 10 May 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1156.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital by an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) so as to raise it from its present amount of eighty-three thousand United States Dollars (USD 83,000.-) to one hundred three thousand United States Dollars (USD 103,000.-) by the creation of five hundred (500) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each.

2 To issue five hundred (500) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for the new five hundred (500) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, by NG Luxembourg Holdings Limited, a company governed by the laws of England, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom and registered under number 5284989 (the "Sole Shareholder"), to accept payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), by a contribution in cash, to allocate such new shares to the Sole Shareholder and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4 To amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

5 To transfer the registered office of the Company to the following address: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

6 To amend Article 2 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be taken under above point 5 to the present agenda.

7 To amend Article 17 of the articles of incorporation of the Company so as to indicate the place where the general meetings of shareholders shall be held.

8 Miscellaneous

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to increase the corporate capital by an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) so as to raise it from its present amount of eighty-three thousand United States Dollars (USD 83,000.-) to one hundred three thousand United States Dollars (USD 103,000.-) by the creation of five hundred (500) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to issue five hundred and twenty-five (500) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription and Payment

There now appeared Me Tom LOESCH prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on 23 February 2009, which proxy signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder prenamed, for the new five hundred (500) shares, and to make payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), by a contribution in cash.

The person appearing declared that the Company has at its disposal the amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), proof of which was given to the undersigned notary who expressly recorded this statement.

Third resolution

Thereupon the Sole Shareholder, resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot the new five hundred (500) shares to the Sole Shareholder.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at one hundred three thousand United States Dollars (USD 103,000.-) represented by two thousand five hundred and seventy-five (2,575) shares having a nominal value of forty United-States Dollars (USD 40,-) each."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to transfer the registered office of the Company to the following address: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and further resolved to amend Article 2 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

"The Company will have its registered office in Munsbach, Municipality of Schuttrange.

The registered office may be transferred to any other place within the Municipality of Schuttrange by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend Article 17 of the articles of incorporation of the Company so as to indicate the place where the general meetings of shareholders shall be held, so as such Article shall forthwith read as follows:

"If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by any means of communication allowing for the transmission of a written text. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and transmit it by any means of communication allowing for the transmission of a written text to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders to be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as indicated in the convening notice, upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, failing which by the auditor or, failing which, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder."

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq février,

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, lequel restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

NG Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social au 1-3 Strand, London WC2N 5EH, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 5284989,

représentée aux fins des présentes par Maître Tom LOESCH, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 23 février 2009 ("l'Associé Unique").

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.901, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 octobre 2006, publié le 28 novembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2224 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 17 mars 2008, publié le 10 mai 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1156.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social d'un montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 83.000,-) à cent trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 103.000,-) par la création de cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune.

2 Émission de cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription des cinq cents (500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, par NG Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social à 1-3 Strand, London WC2N 5EH, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 5284989 ("l'Associé Unique"), acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) par un apport en numéraire, attribution de ces nouvelles parts sociales à l'Associé Unique et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

4 Modification du premier paragraphe de l'Article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions mentionnées ci-dessus.

5 Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duché de Luxembourg.

6 Modification de l'Article 2 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution mentionnée au point 5 du présent ordre du jour.

7 Modification de l'Article 17 des statuts de la Société de manière à indiquer le lieu où les assemblées générales des associés doivent se tenir.

8 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 83.000,-) à cent trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 103.000,-) par la création de cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription et Paiement

Ensuite Me Tom LOESCH précité, s'est présenté, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique, précité, en vertu d'une procuration donnée le 23 février 2009, laquelle après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique aux cinq cents (500) parts sociales nouvelles et libérer intégralement, la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-) par un apport en numéraire.

Le comparant a déclaré que la Société dispose d'un montant de vingt mille Dollars des Etats-Unis (USD 20.000,-), la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentant, lequel documente expressément cette déclaration.

Troisième résolution

L'Associé Unique a ensuite décidé d'accepter ladite souscription et le paiement par le souscripteur et d'attribuer les cinq cents (500) nouvelles parts sociales à l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

"Le capital social de la société est fixé à cent trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 103.000,-) divisé en deux mille cinq cent soixante-quinze (2.575) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40.-)".

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et a ensuite décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Munsbach, Comme de Schuttrange.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Schuttrange par décision du Conseil de Gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois luxembourgeoises. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société."

Sixième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 17 des statuts de la Société de manière à indiquer le lieu où les assemblées générales des associés doivent se tenir, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

"Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale devant se tenir au siège social de la Société ou à toute autre endroit au Grand Duché de Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le commissaire aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Loesch, J. Seckler

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 mars 2009. Relation: LAC/2009/8299. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009039367/220/247.

(090045089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 8.895.600,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 94.964.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 24 février 2009 que:

- Deutsche European Partners IV (US Dollar Fund) Nominees Limited ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 2.401 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- Deutsche European Partners IV (US ERISA) (No.1) Nominees Limited ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 6.179 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- Deutsche European Partners IV (No.9) Nominees Limited ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 11.720 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (No.2) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 82.270 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (No.3) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 10.617 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (E) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 637 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (E) (No.2) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 913 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (AB) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 274 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (No.8) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 39.636 parts sociales à Morgan Grenfell Development Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

- M.G.D.C. Nominees Limited (Account Deutsche European Partners IV (No. 10) LP) ayant son siège social, 23, Great Winchester Street, GB-EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, a transféré 23.265 parts sociales à Morgan Grenfell Develop-

ment Capital Nominees Limited ayant son siège social à 23, Great Winchester Street, EC2P2AX Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de "Companies House" du Royaume-Uni sous le numéro 283798.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009036965/631/55.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01912. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Allgemeine Gesellschaft für Verbriefungen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 110.746.

Extrait des minutes du conseil d'administration

tenu au siège social de la société le 1^{er} septembre 2008

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 65.477, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprises concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2008.

A Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009038494/536/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Veltro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.240.

Je, soussignée,

Sandrine ANTONELLI

Demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Née le 06/03/1969 à Savigny-sur-Orge (France),

démission, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

VELTRO S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Fait à Luxembourg, le 9 mars 2009.

Sandrine ANTONELLI.

Référence de publication: 2009038737/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04499. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Etini Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 135.002.

Extrait des résolutions prises

lors de la décision de l'actionnaire unique prise en date du 24 février 2009

2^{ème} Résolution

L'Actionnaire unique décide d'accepter la démission de Monsieur Jean-Pierre VERLAINE de sa fonction d'Administrateur au sein de la société, avec effet à la date d'aujourd'hui.

4^{ème} Résolution

L'Actionnaire unique décide de nommer:

- Monsieur Adrien COULOMBEL, né à Amiens (France), le 8 juin 1982, employé privé, demeurant professionnellement au 30, rue Marie Adelaïde, L-2128 Luxembourg,

Au poste d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur sortant dont il terminera le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETINI INVEST S.A.

Adrien Coulombel / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009038495/565/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04381. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

Casual International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 67.264.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CASUAL INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

FIDEX AUDIT Sàrl

Signature

Le Liquidateur

Référence de publication: 2009038615/783/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05022. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Boxtel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 121.009.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de Carey S.A. le 27 février 2009

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale décide de démissionner avec effet immédiat le Commissaire aux comptes et les administrateurs suivants, à savoir

- Trustaudit S.A., Société Anonyme, dont le siège social est situé au 207, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 73125 de son poste de Commissaire aux comptes.

- Madame Catherine Guffanti, née le 20 janvier 1963 à Longwy (France), demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste d'Administrateur.

- Madame Claudine Boulain, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste d'Administrateur.

- Madame Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny-Sur-orge (France), demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, de son poste d'Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat les administrateurs suivants, à savoir:

- Madame Catherine Peuteman, née le 1^{er} décembre 1967 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 19, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au poste d'Administrateur avec effet immédiat,

- Monsieur Ivo Kustura, né le 20 septembre 1969 à JAJCE (Croatie), demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au poste d'Administrateur avec effet immédiat,

- Monsieur Jean Lambert maître en économie, né le 2 mai 1952 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au poste d'Administrateur avec effet immédiat,

- Monsieur Patrice Yande, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2014.

L'Assemblée Générale décide nommer un nouveau Commissaire aux comptes avec effet immédiat, à savoir:

- EXAUDIT S.A., société anonyme, dont le siège social est situé au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124982.

Le mandat du commissaire aux comptes expirera lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'année 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009039188/7491/40.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05610. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

Colaya Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.205.

Monsieur Philippe HOUMAN, avocat, demeurant professionnellement au 6, cours de Rive, CH-1204 Genève, a démissionné de son poste d'administrateur et président du conseil d'administration et du poste d'administrateur-délégué en date du 20 février 2009.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Signature

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2009038869/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04002. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Veltro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.240.

Je, soussigné,

Michael ZERBIB

Demeurant professionnellement au 207, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Née le 06/06/1971 à Pantin (France),

démission, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

VELTRO S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Fait à Luxembourg, le 9 mars 2009.

Michael ZERBIB.

Référence de publication: 2009038738/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04501. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Continental Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 121.868.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.03.2009.

CONTINENTAL INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009038627/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05535. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090043763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Bavaria (BC) Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 130.824.

—
Extrait de l'Assemblée Générale des Associés de la Société du 20 février 2009

En date du 20 février 2009, l'Assemblée Générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

de modifier les mandats de:

- Monsieur François Dekker
- Monsieur Michel Plantevin
- Monsieur Dwight Poler

en tant que commissaire de la Société avec effet au 20 février et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

BAVARIA (BC) LUXCO

Signature

Référence de publication: 2009038781/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05723. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Old Lane Luxembourg Master Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 119.295.

—
Extrait des résolutions des actionnaires prises en date du 26 janvier 2009

Il résulte d'une résolution des actionnaires prise en date du 26 janvier 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- démission de Monsieur Jacques de Patoul, gérant B de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;
- nomination, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée de Monsieur Frederik Kuiper, né le 9 novembre 1974 à Utrecht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant B.

Luxembourg, le 3 Mars 2009.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2009038753/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Basic Trademark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.374.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008

L'Assemblée générale prend la décision de révoquer Monsieur Luc VERELST de ses fonctions d'Administrateur.

L'Assemblée générale décide de nommer, avec effet immédiat, un nouvel administrateur, à savoir: Madame Sandrine ANTONELLI, née le 06 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à Luxembourg, L-1150.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
BASIC TRADEMARK S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009038741/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04530. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Veltro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.240.

Je, soussignée,

EDIFAC S.A.

Dont le siège social est situé au 207, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 72257,

démission, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme:

VELTRO S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Fait à Luxembourg, le 9 mars 2009.

EDIFAC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009038739/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04504. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Turkey MENA Properties III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.487.

Il résulte d'une cession de parts sociales conclue en date du 6 mars 2009 que:

PIM Warehouse, Inc. ayant son siège au 8, Campus Drive, Parsippany, New Jersey 07054, Etats Unis d'Amérique, a cédé 93 parts sociales de la société Turkey MENA Properties III S.à r.l. à European Emerging Economies S.à r.l., ayant son siège au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Suite à cette cession, les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société sont désormais réparties comme suit:

1. Turkey MENA Properties S.à r.l.	250 parts sociales
2. European Emerging Economies S.à r.l.	250 parts sociales
TOTAL	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Pour Turkey MENA Properties III S.à r.l.

Mathieu de Kerleau, Gérant

Référence de publication: 2009038751/10064/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06454. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Veltro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.240.

Je, soussignée,

TRUSTAUDIT S.à.R.L.

Dont le siège social est situé au 207, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73125,

démission, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme:

VELTRO S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Fait à Luxembourg, le 9 mars 2009.

TRUSTAUDIT S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2009038740/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Timaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.231.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 février 2009

- Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - «Art. 51 & 51bis», publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008: Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, directeur, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour à la démission de:

Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de Mme Claudine BOULAIN:

M. Michael ZERBIB, directeur, né le 6 juin 1971 à Pantin (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009038744/1022/33.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04546. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Dubelair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 36.780.

—
Décision unanime de l'assemblée générale des actionnaires de la société dûment convoquée et tenue à Luxembourg le 17 mars 2009 à 10.30 heures

Suite à la scission de la Fiduciaire FRH S.à r.l. en date du 24 juin 2008 et à la reprise de l'activité «expertise-comptable» par la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l. issue de la scission, l'assemblée générale de la société RATIFIE la nomination de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l. ayant son siège social à L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, Rue Pletzer, immatriculée au R.C.S. sous le numéro B 139.890 en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012, soit en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2009038797/1053/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05273. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

IN Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.595.725,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 78.622.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire de IN Holdings I S.à r.l. tenue le 16 mars 2009 à Luxembourg a décidé d'accepter la démission de Monsieur Carlo Massone comme administrateur de la société, avec effet au 16 mars 2009.

Conformément à l'article 13.4 des statuts de la société, tous les administrateurs restant doivent cesser leurs fonctions avec effet au 16 mars 2009.

L'assemblée a ensuite décidé d'élire un nouveau conseil d'administration avec effet immédiat et pour une période indéterminée comme suit:

- Monsieur Franck Nuccio, administrateur, né le 12 janvier 1972 à Palerme (Italie), demeurant au 535 Madison Avenue, NY 10022, USA;

- Monsieur Thomas E. Quinn, directeur en charge de l'immobilier, né le 18 février 1952 à Passaic, New Jersey (USA), demeurant au 535, Madison Avenue, NY 10022, USA;

- Monsieur Jeremiah W. O'Connor, directeur en charge de l'immobilier, né le 6 septembre 1942 à Boston, Massachusetts (USA), demeurant au 535, Madison Avenue, NY 10022, USA;

- Monsieur Michele Latora, administrateur, né le 23 mars 1957 à Pavia (Italie), avec adresse professionnelle à Gaetano Negri 10, 20121 Milan, Italie;

- Monsieur Matteo Brambilla, ingénieur, né le 11 novembre 1973 à Pavia (Italie), avec adresse professionnelle à Gaetano Negri 10, 20121 Milan, Italie;

- Monsieur Luca Saporiti, administrateur, né le 21 mai 1975 à Varese (Italie), avec adresse professionnelle à Royal Damcenter, Dam 7f, 1012 JS Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IN Holdings I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009038745/267/32.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Alexandre Immo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 120.066.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 23 mars 2009, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de révoquer de son poste d'administrateur et de délégué à la gestion journalière de la société Monsieur Joël Lecoq, et la société SOJOA S.A. de son poste d'administrateur de la société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la société, la société SOJEPAR S.A., immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 64.414, avec siège social 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg. Le mandat du nouvel administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.

Pour extrait conforme
Arnaud Guilloton
Scrutateur de l'Assemblée

Référence de publication: 2009038763/7790/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06523. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Esselte Group Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 117.244.

Par résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 6 mars 2009, les actionnaires de la Société ont ratifié et confirmé la nomination par le conseil d'administration de la Société le 15 décembre 2008 de M. Pietro Longo et de M. Gérard Birchen en tant qu'administrateurs de catégorie B afin de pallier aux vacances liées aux démissions de M. Gérard Mathéis et de Universal Management Services S.à r.l.

M. Pietro Longo et M. Gérard Birchen sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Dès lors, le Conseil d'administration se compose de:

- I. M. Adam Suttin, administrateur de catégorie A, avec adresse au 111, Huntington Ave., USA-MA 02199 Boston;
- II. M. Kjell Clefjord, administrateur de catégorie A, avec adresse au 1, Sundbybergsgsvagen, S-17118 Solna;
- III. M. Cesary Monko, administrateur de catégorie A, avec adresse au 1, Sundbybergsgsvagen, S-17118 Solna;
- IV. M. John W. Childs, administrateur de catégorie A, avec adresse au 165 Sago Palm Road, USA-FL 32963 Vera Beach;
- V. M. Pietro Longo, administrateur de catégorie B, avec adresse au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- VI. M. Gérard Birchen, administrateur de catégorie B, avec adresse au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

POUR ESSELTE GROUP HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009038746/267/28.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04733. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Old Lane Management Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.258.

—
Extrait des résolutions des actionnaires prises en date du 26 janvier 2009

Il résulte d'une résolution des actionnaires prise en date du 26 janvier 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- démission de Monsieur Jacques de Patoul, gérant B de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;
- nomination, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée de Monsieur Frederik Kuiper, né le 9 novembre 1974 à Utrecht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant B.

Luxembourg, le 3 Mars 2009.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2009038754/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03133. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Inimm Due S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 240.950,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.276.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 24 février 2009

L'associé unique d'Inimm Due Sub S.à r.l. (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:
- * Michele Latora, gérant de catégorie B;
- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- * gérant B: Luca Saporiti, né le 21 mai 1975 à Varese, l'Italie, demeurant professionnellement au 7f Dam, Royal Dam-center, 1012 JS Amsterdam, Pays-Bas.

Luxembourg, le 16 MARS 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009038748/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05040. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Lincolnwood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.409.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 13 mars 2009

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
3. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).
4. Mme Tazia BENAMEUR, administrateur de sociétés, né à Mohammedia (Algérie), le 9 novembre 1969, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.
5. M. Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1967, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13/03/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Lincolnwood S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009038832/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04676. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Inimm Due Sub S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.250,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.277.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 24 février 2009

L'associé unique d'*Inimm Due Sub S.à r.l.* (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Michele Latora, gérant de catégorie B;

- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

* gérant B: Luca Saporiti, né le 21 mai 1975 à Varese, l'Italie, demeurant professionnellement au 7f Dam, Royal Dam-center, 1012 JS Amsterdam, Pays-Bas.

Luxembourg, le 16 MARS 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009038749/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05034. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

MSREF Danube Lux Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 139.759.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique du 4 novembre 2008

L'associé unique de *MSREF Danube Lux Holding II S.à r.l.* (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Mark Beckett, gérant de catégorie A;

- de nommer le gérant suivant avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

* gérant de catégorie A: Richard van 't Hof, né le 5 octobre 1965 à Barendrecht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 MARS 2009.

Jan Willem Overheul.

Référence de publication: 2009038750/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05041. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Europa Radium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.592.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg le 20 février 2009:

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 20 février 2009 qu'il a été décidé de:

1. prendre acte et accepter la démission de Mademoiselle Maud Martin, gérant de la Société avec effet immédiat;

2. élire en tant que gérant de la Société Monsieur Peter Cluff, né le 14 août 1965 à Londres, et résidant professionnellement au 132, Sloane Street, GB-SW1X 9AX Londres, pour une période indéterminée, en remplacement de Mademoiselle Maud Martin; et

3. modifier le mandat de Messieurs Eric Biren et Vincent Goy, tous deux gérants de la Société nommés en date du 21 mars 2008 et résidants professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, afin de l'étendre à une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009038752/1138/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03202. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Norwick Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 50.330.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 19 février 2009

L'assemblée renouvelle le mandat de l'administrateur unique Monsieur Nelson KOICHI SHIMADA, demeurant rue Mercedes 135/31, BR-05081 Sao Paolo, jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009038871/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04582. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Aclec S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.667.

—
Extrait des résolutions des actionnaires prises en date du 26 janvier 2009

Il résulte d'une résolution des actionnaires prise en date du 26 janvier 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- démission de Monsieur Jacques de Patoul, gérant de la société ci-après mentionné avec effet immédiat;
- nomination, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée de Monsieur Frederik Kuiper, né le 9 novembre 1974 à Utrecht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A.

Luxembourg, le 4 Mars 2009.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2009038755/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01788. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Flunor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.709.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique tenues en date du 04 mars 2009

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société tenues en date du 04 mars 2009 les décisions suivantes:

- Nomination de Madame Valérie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, comme gérant de la Société, avec effet en date du 03 mars 2009 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Valérie Ingelbrecht

Mandataire

Référence de publication: 2009038756/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05452. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Holding de Développement Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 29.346.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société HOLDING DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A. qui s'est tenue en date du 1^{er} mars 2009

Il a été décidé ce qui suit:

- Le Conseil d'Administration approuve la démission de Monsieur Serge Tabery en sa qualité d'administrateur de la Société et décide de coopter en remplacement Madame Natacha Steuermann, avocat, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L - 1142 Luxembourg.

- Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012.

- Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Madame Véronique Wauthier, Madame Natacha Steuermann et Monsieur Didier Schönberger.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009038808/322/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05341. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Sepan Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 122.534.

Extrait des résolutions de l'associé unique tenues en date du 02 mars 2009

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société tenues en date du 02 mars 2009 les décisions suivantes:

- Nomination de Madame Valérie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, comme gérant de la Société, avec effet en date du 03 mars 2009 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Valérie Ingelbrecht

Mandataire

Référence de publication: 2009038757/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Apple Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.897.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Marija Hodaka, private employee, with professional address at 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, anc LES DEUX PONTS SCI) acting as a special proxyholder of CANDOVER PARTNERS LIMITED, with its registered office at 20, Old Bailey EC4M 7LN, London, United Kingdom, registered at the Companies House in London under number 01517104, referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given in London, on November 19, 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The appearing party, represented as stated hereabove declared and requested the notary to act:

I.- That the company APPLE LUXCO 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourganc LES DEUX PONTS SCI) , registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 117.897, has been incorporated by a deed of the undersigned notary under the name of INSET, S. à r.l. on July 12, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1753 of September 20, 2006. The articles of incorporation have been amended by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 26, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1988 dated October 24, 2006.

II.- That the subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of APPLE LUXCO 1, S.à r.l., prenamed;

IV.- That the principal, acting sole shareholder of APPLE LUXCO 1, S.à r.l., prenamed has decided to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the principal takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved company and that the liquidation of the company is completed without prejudice to the fact that the principal will assume all liabilities unknown to the present day.

VI.- That the principal fully discharges the managers of the dissolved company for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at its former registered office.

VIII.- That Fides (Luxembourg) SA is authorised to file any tax declaration, notice to the trade register and any other documents necessary or useful, if any within the scope of the finalisation of the liquidation.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, records that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing person, who is known to the notary, by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Marija Hodaka, employée privée, avec adresse professionnelle au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de CANDOVER PARTNERS LIMITED, avec siège social au 20, Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume Uni, immatriculée auprès de la Companies House de Londres sous le numéro 01517104, ci-après dénommée "le mandant",

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Londres, le 19 novembre 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société APPLE LUXCO 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 117.897, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné sous la dénomination de INSET, S. à r.l. en date du 12 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1753 du 20 septembre 2006. Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juillet 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1988 du 24 octobre 2006.

II.- Que le capital social souscrit de la société APPLE LUXCO 1, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société APPLE LUXCO 1, S.à r.l., prédésignée.

IV.- Que le mandant, en tant qu'associé unique de APPLE LUXCO 1, S.à r.l., prédésignée, a décidé de procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que le mandant déclare en outre reprendre tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée, sans préjudice du fait qu'il répondra personnellement de tous les engagements sociaux inconnus à ce jour.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

VIII.- Que Fides (Luxembourg) SA est autorisée à déposer toute déclaration d'impôts, réquisition auprès du registre de commerce et tout autre document nécessaire ou utile, le cas échéant dans le cadre de la finalisation de la liquidation.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Marija Hodaka, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC / 2008 / 52442. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 12 mars 2009. Paul BETTIENG.

Référence de publication: 2009039741/202/91.

(090045283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

F&C Portfolios Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 25.570.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2007, les actionnaires de la société d'Investissement à capital variable 'F&C Portfolios Fund' ont pris les résolutions suivantes:

- Monsieur Scott Stevens, ayant son adresse professionnelle à 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été élu administrateur de 'F&C Portfolios Fund' par le Conseil d'Administration avec effet au 29 novembre 2006 et jusqu'à la date de l'Assemblée Générale de 2008.

- renouvelé le mandat des administrateurs de 'F&C Portfolios Fund'. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2008:

* Scott Stevens

* Jacques Elvinger

* Antonio Thomas

* Laurence Llewellyn

* Simon Airey

* Roberto Seiler

* Nick Criticos

- mandaté PricewaterhouseCoopers, 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2009038793/801/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.